
TRI A LA SOURCE DES BIODÉCHETS

QUELS IMPACTS ÉCONOMIQUES POUR L'ÎLE-DE-FRANCE ?

ÉLÉMENTS D'ÉTAT DES LIEUX DU DÉPLOIEMENT

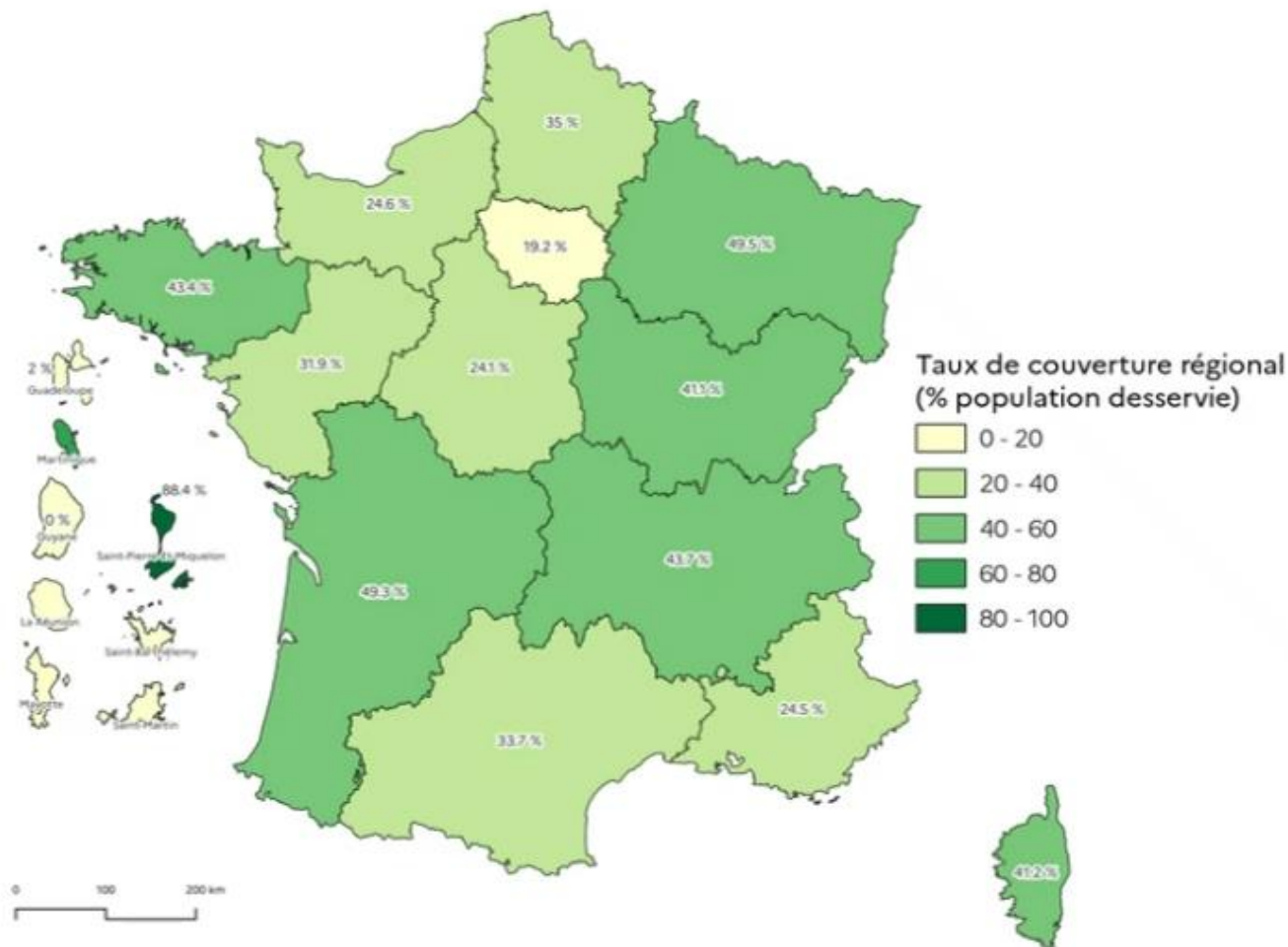
Tri à la source des biodéchets : carte régionalisée

Enquête flash réalisée au 1^{er} trimestre 2024 : Merci pour l'aide fournie par les observatoires

➤ **Population desservie par une solution de tri à la source des biodéchets mise en place par les collectivités**

!/! **Rappel** : environ 20 % de la population française composte sans utiliser d'équipement fourni par les collectivités (collecte en tas ou auto-équipements)

Cette carte peut être diffusée. Les données brutes sont également disponibles pour chaque région.



1/ Est-ce qu'une collectivité est engagée dans tri à la source des biodéchets ?

Éléments démontrant qu'elle a décidé au plus tard au 31 /12/2023 de lancer une étude de préfiguration pour répondre à cet objectif

2 / Est-ce que les solutions mises en place répondent à l'objectif de tri à la source des biodéchets ?

Gestion de proximité

-> Compostage ou partagé

Les usagers assurent le traitement de leurs biodéchets eux même

NB. Lombricomposteur
=solution d'appoint



Mesure impact
réduction OMr

Collecte séparée

porte à porte ou apport
volontaire

-> déconditionnement / hygiénisation
-> PF compostage ou méthaniseur



Compostage domestique individuel

Habitat pavillonnaire avec jardin , rural

- ✓ Réaliser un **état des lieux des pratiques** de compostage sur le territoire > identifier quel ménage pratique déjà le compostage
- ✓ Accompagner par **sensibilisation à cette pratique**

Compostage partagé pied immeuble ou quartier

Habitat collectif, urbain

- ✓ **Accessibilité et capacité minimale** : abaissement de la distance de desserte de 250m à 150m et capacité minimum de 60litres/habitants
- ✓ **Référent de site et formation**

Cadrage de la proximité d'un PAV pour faciliter le geste de tri des ménages

- ✓ communes **rurales** : 250 hbts max / PAV
- ✓ communes **urbaines** : PAV à 150 m max ;
- ✓ communes **urbaines denses** et les communes **touristiques** : PAV à 150 m max mais distance préconisée de 100 m.

Cadrage collecte porte à porte

- ✓ Ménages équipés par la collectivité d'un bac de collecte
- ✓ Fréquence de collecte au moins hebdomadaire

Situation francilienne au 1^{er} mai 2024

Etudes :

- % de collectivités ayant réalisé ou engagé une étude : **80%**

Déploiement dispositifs tri à la source :

- % de collectivités ayant engagées le déploiement d'un dispositif de tri à la source : **100%**

Situation francilienne au 1^{er} mai 2024

Producteurs non ménagers :

- % de collectivités proposant une solution de tri à la source des biodéchets : **66%**

Campagnes de caractérisation :

- % de collectivités ayant prévu de réaliser des campagnes de caractérisation des Omr : **55%**

Situation francilienne au 1^{er} mai 2024

Dispositifs de tri à la source retenus par les collectivités

Habitat pavillonnaire :

- Compostage individuel renforcé + 

Petit collectif :

- Compostage partagé renforcé + 

Grand ensemble :

- Compostage partagé renforcé + 

RÉFÉRENCES COMPARATIVES COÛTS NATIONAL / ÎLE-DE-FRANCE

ÉCHANTILLON 2022

Référentiel Métropole

56 collectivités

18 collectivités en apport volontaire

Déchets de Cuisine et de Table (DCT)

38 collectivités au porte-à-porte

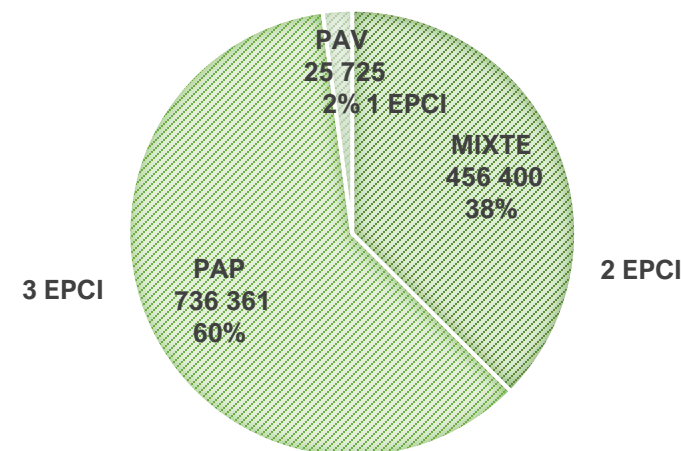
18 collectivités : DCT exclusivement

12 collectivités : DCT + déchets verts à la marge

3,1 millions d'habitants

Référentiel Île-de-France 2022/2023*

**Echantillon collecte : 6 collectivités pour
1,2 M habitants**

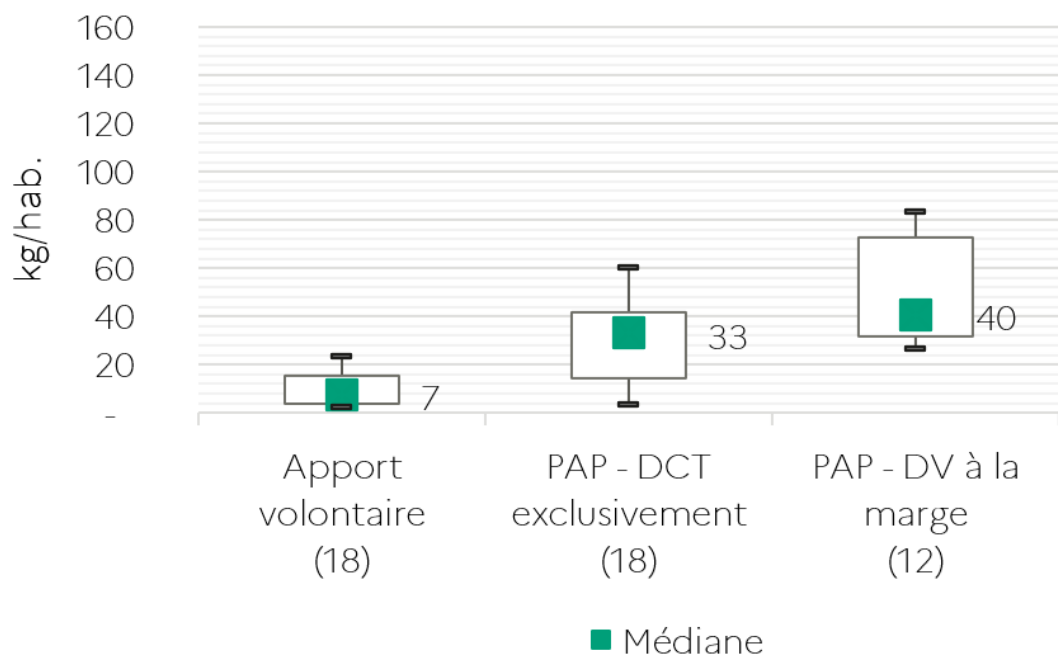


**Echantillon traitement : 7 collectivités pour
1,5 M d'habitants**

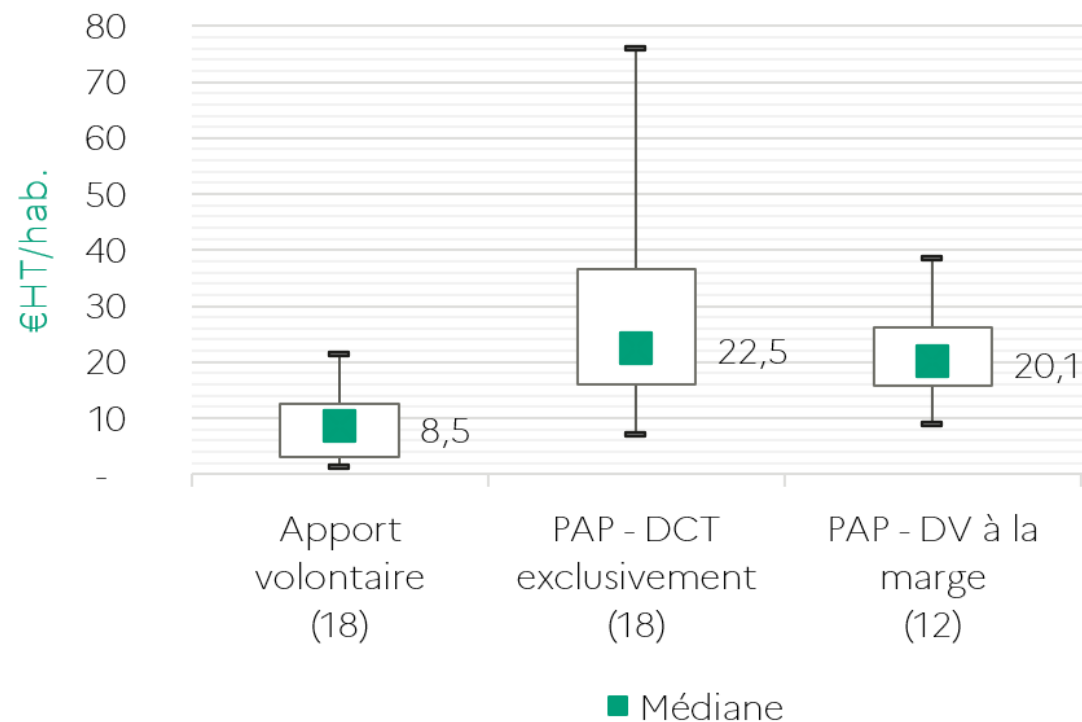
**prise en compte des dernières données disponibles*

QUANTITÉS ET COÛTS AU NIVEAU NATIONAL

Dispersion des quantités de biodéchets collectés
En kg/habitant



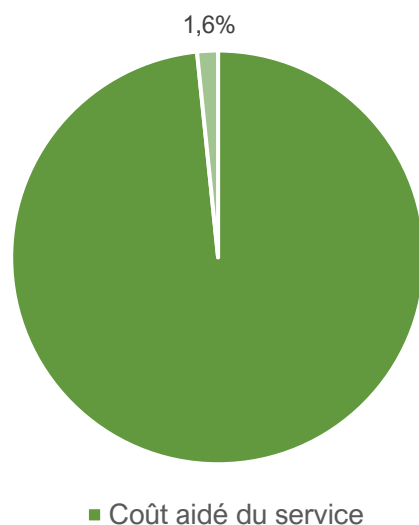
Coûts aidés HT de gestion des biodéchets
Par habitant



QUANTITÉS ET COÛTS AU NIVEAU RÉGIONAL

**Moins de 2% du coût du service
pour les collectivités ayant mis
en place une collecte**

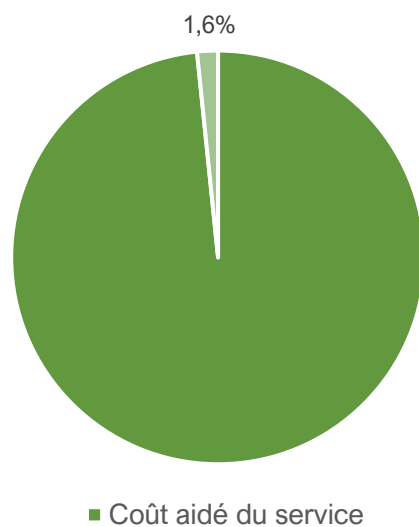
Part de la gestion
des déchets
alimentaires dans
le service public



QUANTITÉS ET COÛTS AU NIVEAU RÉGIONAL

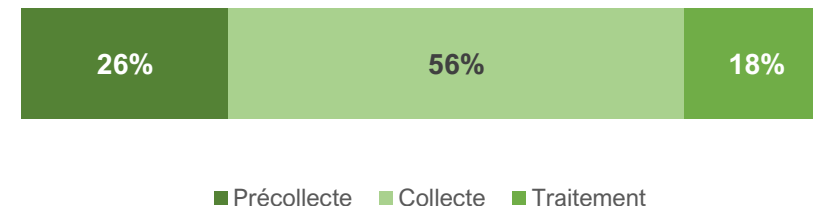
Moins de 2% du coût du service pour les collectivités ayant mis en place une collecte

Part de la gestion des déchets alimentaires dans le service public



56% du coût lié à la collecte

Répartition du coût de gestion des déchets alimentaires

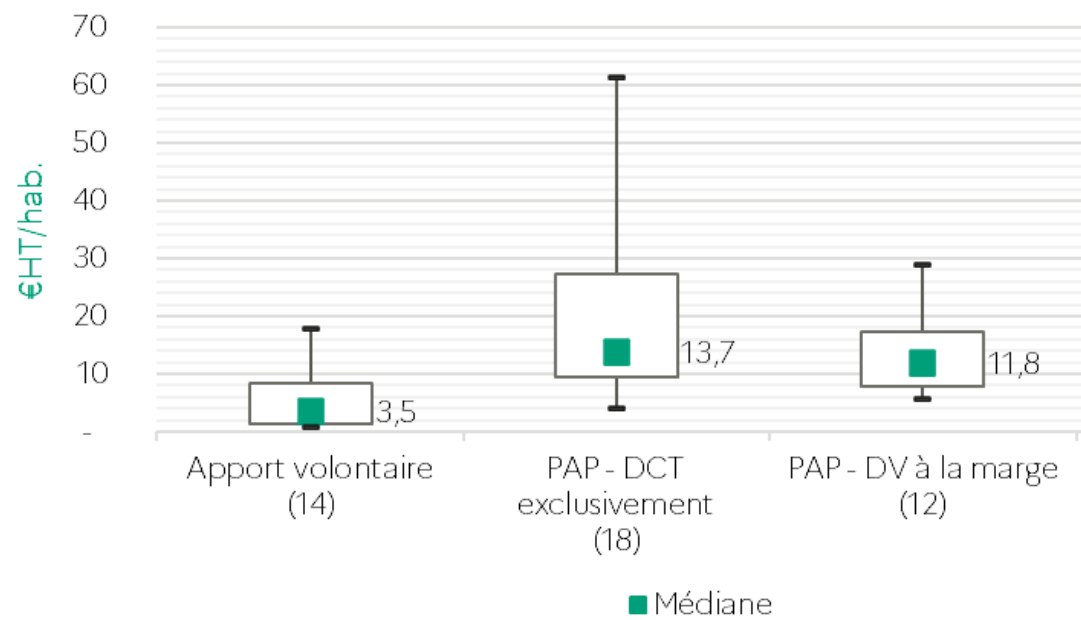


2,5 kg/hab desservi en moyenne sur l'échantillon collecte

COÛTS PAR ÉTAPE TECHNIQUE : COLLECTE

Référentiel Métropole

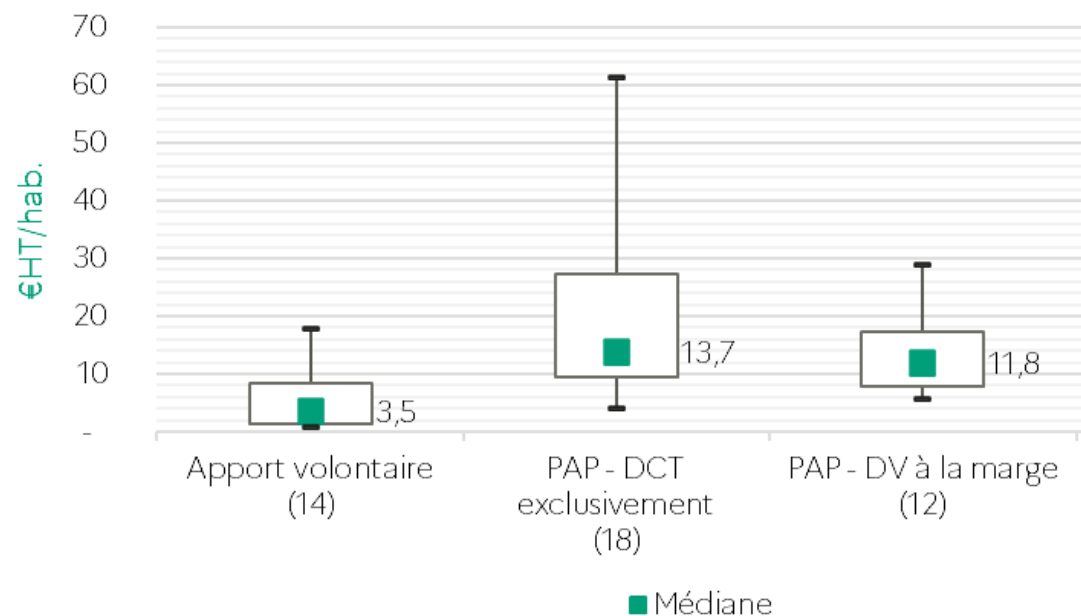
Charges de collecte des biodéchets **par habitant**



COÛTS PAR ÉTAPE TECHNIQUE : COLLECTE

Référentiel Métropole

Charges de collecte des biodéchets **par habitant**



Référentiel Île-de-France 2022/2023*

➤➤➤ **1,2 € / hab. desservi**

Coût moyen de collecte des DA

➤➤➤ **667€ / tonne**

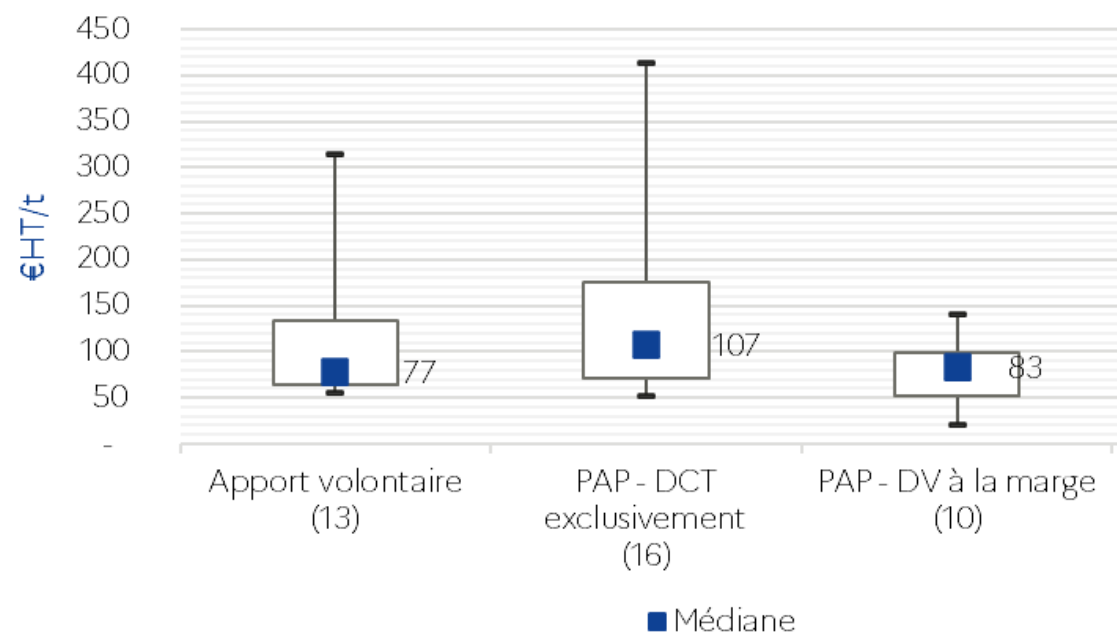
Coût moyen de collecte des DA

**prise en compte des dernières données disponibles*

COÛTS PAR ÉTAPE TECHNIQUE : TRAITEMENT

Référentiel Métropole

Charges de collecte des biodéchets **par tonne**



**prise en compte des dernières données disponibles*

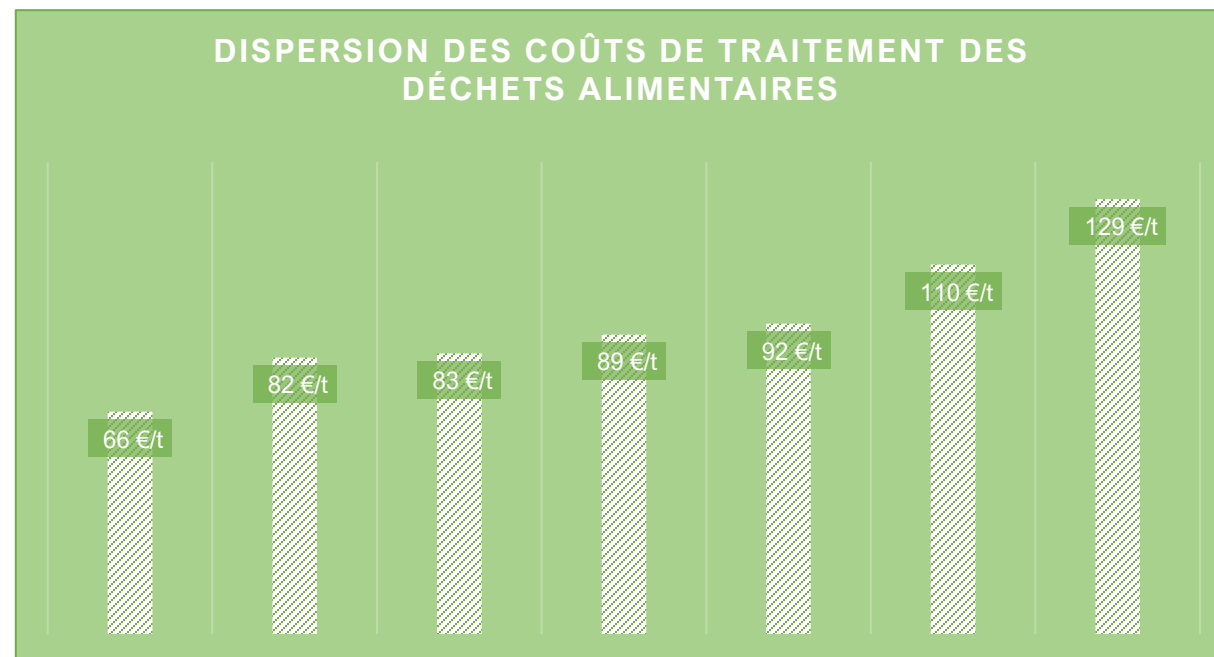
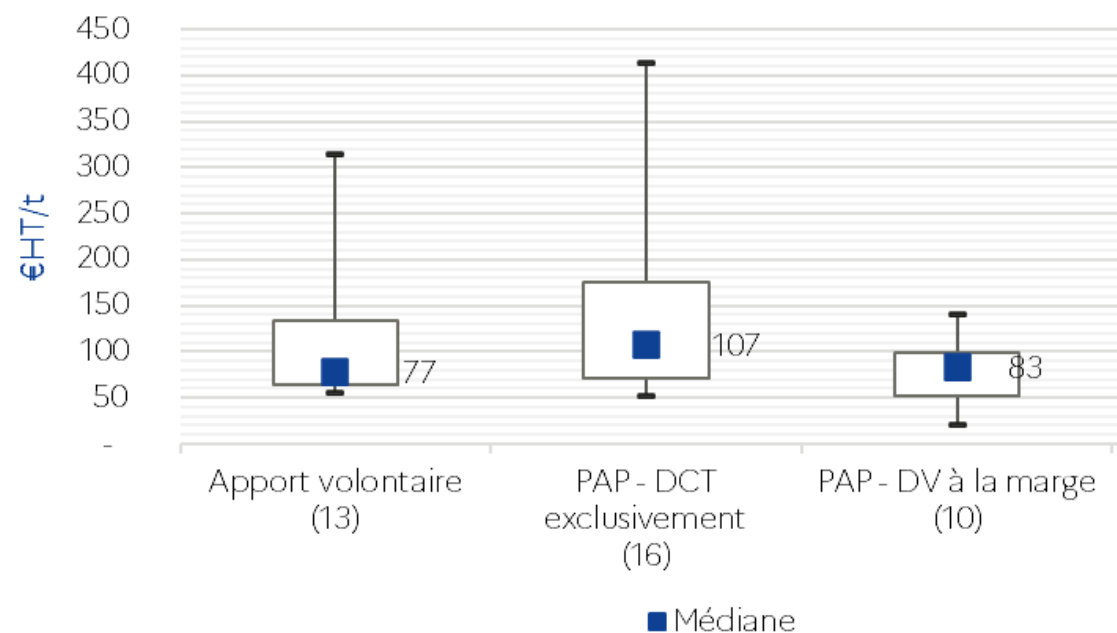
COÛTS PAR ÉTAPE TECHNIQUE : TRAITEMENT

Référentiel Métropole

Référentiel Île-de-France 2022/2023*

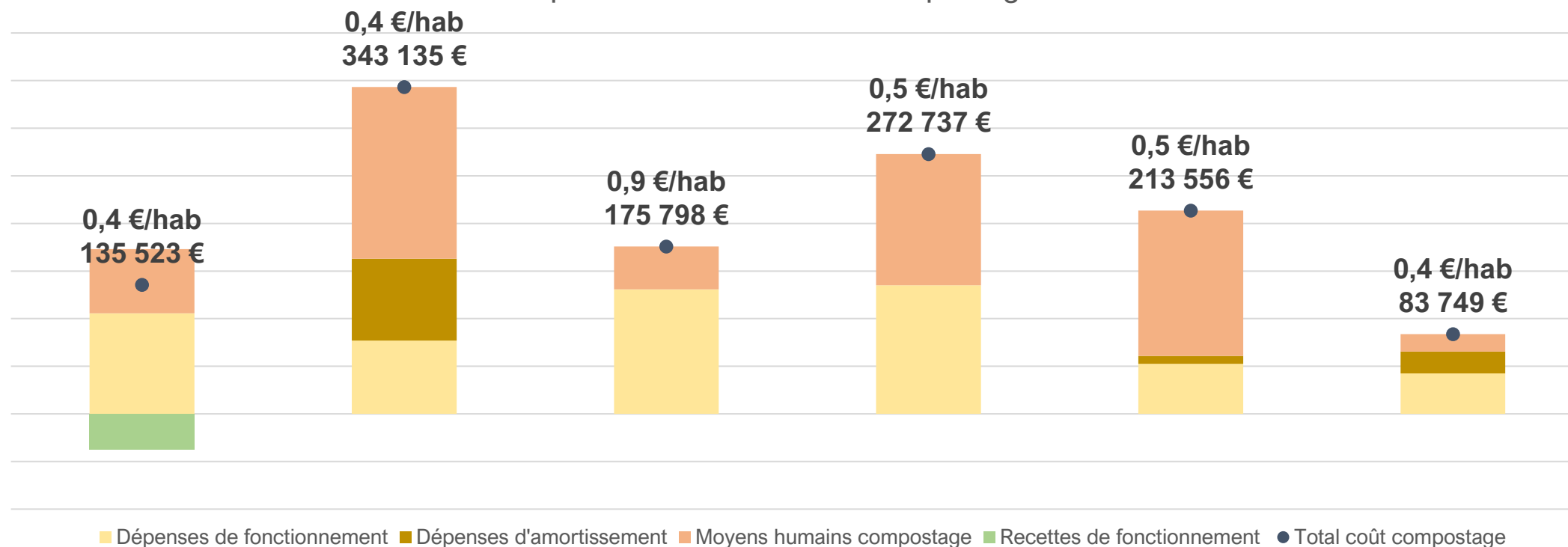
Charges de collecte des biodéchets **par tonne**

>>> 115€ / tonne Coût moyen



COMPOSTAGE : QUELS COÛTS DE GESTION ?

Répartition des coûts de compostage



**Analyse réalisée sur les 6 EPCI de collecte ayant mis en place une collecte des déchets alimentaires*

PROSPECTIVES DE DÉPLOIEMENT

Calendrier de déploiement de la généralisation du tri à la source des biodéchets

Pour 2/3 des franciliens le déploiement est programmé dans les temps

2024-2026 :

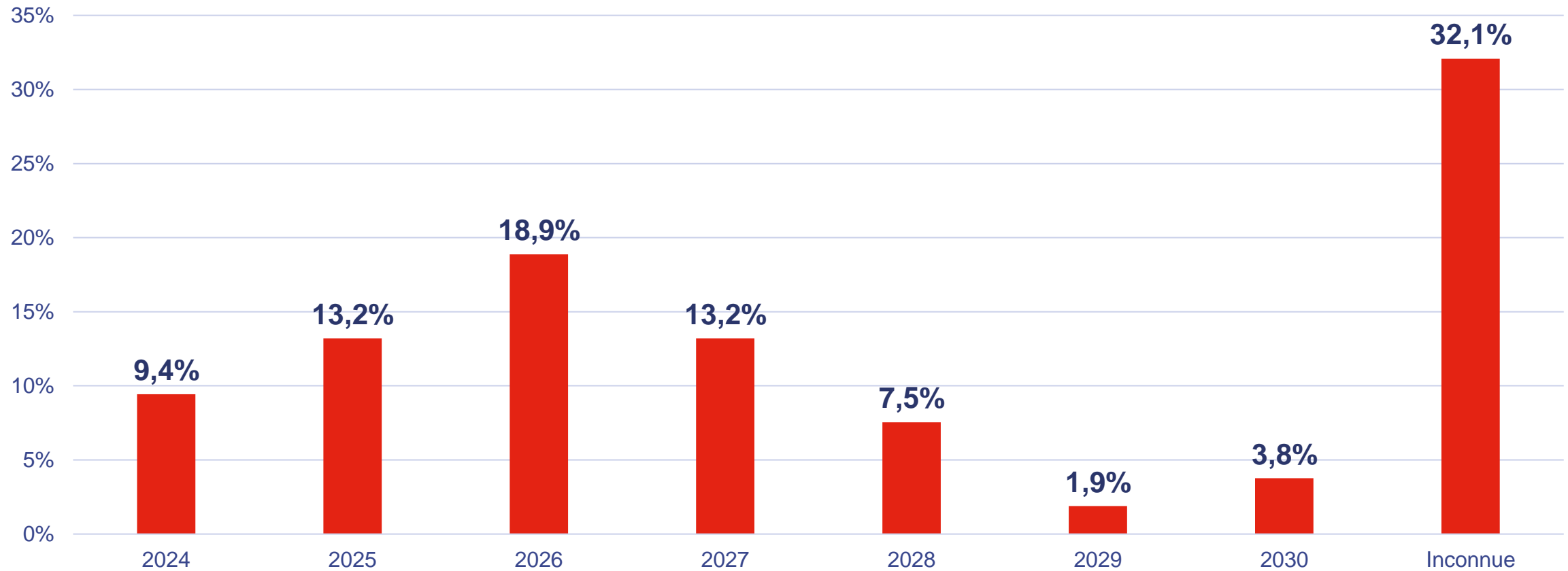
- % population avec une solution de tri à la source des biodéchets avant fin 2026 : **41,5 %**

Après 2026 :

- % population avec une solution de tri à la source des biodéchets après 2026 : **26,4 %**

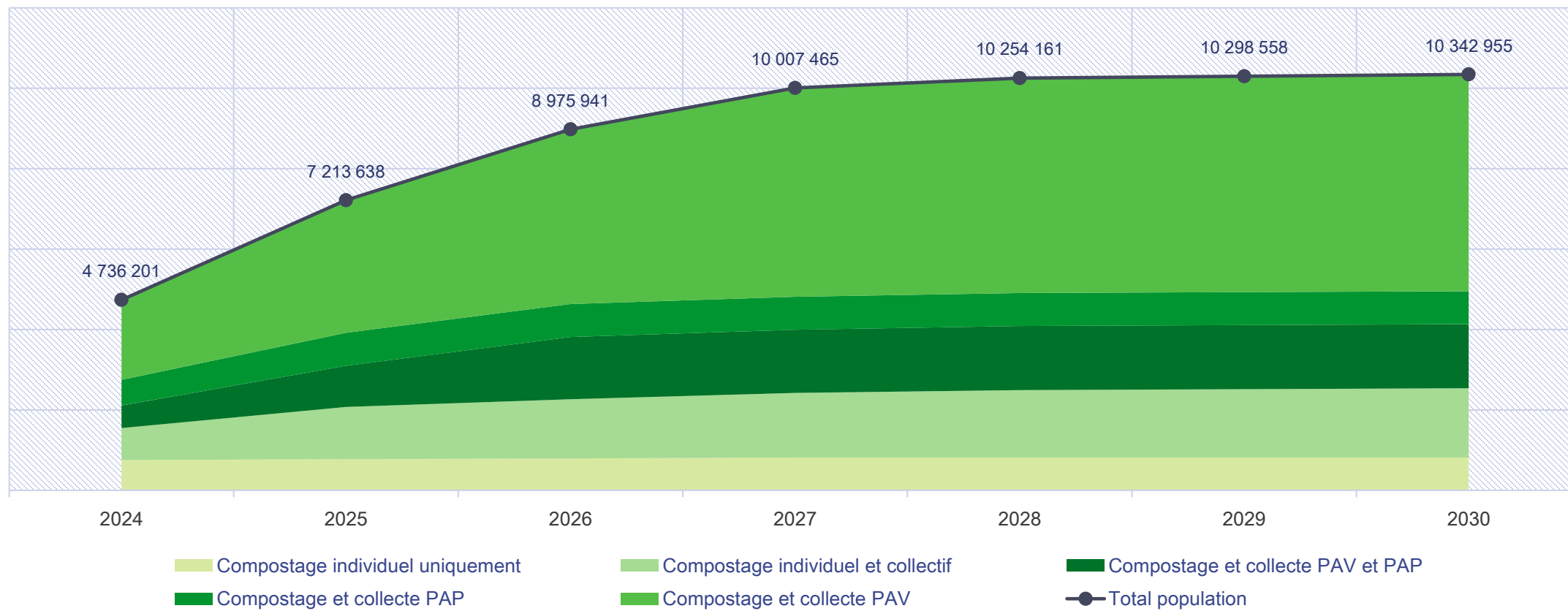
Situation francilienne au 1^{er} mai 2024

Date de fin de déploiement (totalité des foyers disposant d'une solution de tri à la source des biodéchets)



Perspectives du tri à la source des biodéchets

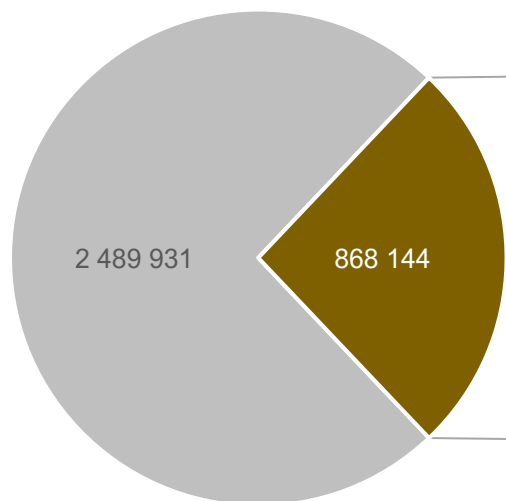
Perspectives de déploiement du tri à la source des biodéchets



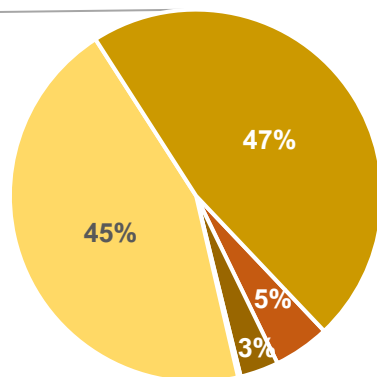
QUELLES PERSPECTIVES EN 2030 ?

UN BESOIN D'ALLER CHERCHER LE GISEMENT DANS L'HABITAT URBAIN

Composition des OMR en 2022



Répartition des tonnages de déchets alimentaires à capter par typologie de territoire



- Production d'OMR (hors déchets alimentaires)
- Quantité de biodéchets restant dans les OMR (dont 85% de déchets alimentaires)

- URBAIN
- URBAIN Dense
- Mixte Urbain
- Mixte Rural

→ Près de 30 % des OMR composés de biodéchets

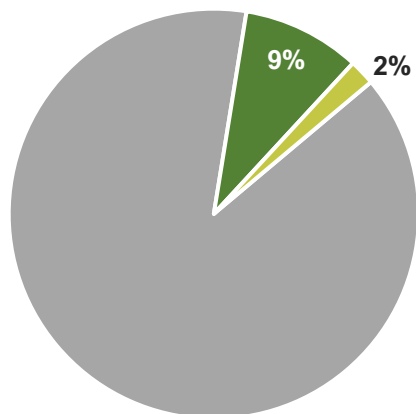
→ La majorité du gisement est situé sur les collectivités de typologie Urbaine

→ Plus de la moitié du gisement présent dans la MGP

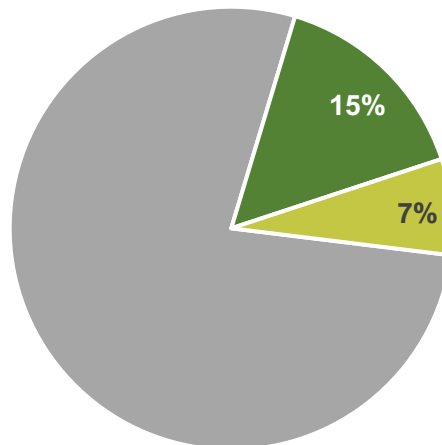
QUELLES PERSPECTIVES EN 2030 ?

UN ÉQUILIBRE NÉCESSAIRE À TROUVER ENTRE LES SOLUTIONS...

Fourchette basse



Fourchette haute



- Déchets alimentaires collectés
- Déchets alimentaires compostés
- Déchets alimentaires restants dans les OMR

→ Entre 90 000 et 190 000 tonnes potentiellement détournées

→ Entre 11 et 22 % du gisement de déchets alimentaires captés selon les hypothèses

**projections réalisées sur la base de ratios moyens de participation (étude CME), de ratios de détournement par le compostage (données ADEME) et du gisement calculé par collectivités (caractérisations)*

QUELLES PERSPECTIVES EN 2030 ?

... POUR AMÉLIORER LES PERFORMANCES DU SERVICE PUBLIC ...



Compostage =

- Réduction des déchets pris en charge dans le service public
- Boucle vertueuse de gestion
- Dynamique locale



Collecte des DA =

- Facilité d'accès au service
- Réduction de la fraction résiduelle
- Amélioration du taux de recyclage

QUELLES PERSPECTIVES EN 2030 ?

... ET MAITRISER L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU NOUVEAU SERVICE



Collecte d'un gisement minimum =

- Optimisation des coûts de collecte
- Baisse des coûts de traitement



Adaptation du service =

- Réduction de l'effet doublon de service
- Accélère le changement